

Quand l'école oublie son histoire...

Les pédagogues et didacticiens sont généralement peu enclins à lire les travaux historiques.



Réalisée en pierre bleue, la sépulture de P. Van Humbeeck est de style néo-classique, conformément au goût de la fin du XIX^e siècle. Outre l'absence de la croix chrétienne, elle possède quelques traits « originaux » : un espace avec les tombes voisines permettant la circulation autour du monument, l'existence de deux jardinettes avant et arrière et un socle qui à l'avant prend naissance dans la terre (caractéristique de l'art nouveau). Nous remercions Bénédicte Verschaeren de l'ASBL Epitaphe/Epitaaf pour les renseignements techniques fournis. - D.R.



Carte blanche -
Par Michel Berre

Publié le 8/10/2025 à 17:48 | Temps de lecture: 6 min ⏲

Si les cimetières n'occupent pas encore la même place que les musées dans les guides touristiques, ils se visitent de plus en plus et Bruxelles en possède plusieurs remarquables. Celui de Molenbeek recèle de nombreux trésors, mais nous nous contenterons d'un seul arrêt devant une pierre tombale de la fin du XIX^e siècle, abandonnée comme la plupart des sépultures de

l'époque et dont la seule inscription encore lisible révèle : « A Pierre Van Humbeéck (sic) Premier ministre de l'instruction publique de Belgique. (Hommage de la commune de Molenbeek St Jean). »

Le nom de ce Bruxellois, libéral et franc-maçon (°1829 †1890), dira sans doute peu de choses à la plupart des lecteurs... Il a pourtant été notre premier – et unique – ministre de l'Instruction publique en Belgique (1878-1884) jusque dans les années trente du XX^e siècle. Nous lui devons le vote par le Parlement de deux lois scolaires fondamentales, réorganisant l'instruction primaire (1879) – loi qualifiée à l'époque de « loi de malheur » par les catholiques car ouvrant la porte, selon eux, à une école sans dieu – et l'instruction moyenne (1881) avec la mise en place d'un tronc commun de deux ans sans langues anciennes (mais avec les deux langues nationales) et la création de 50 écoles moyennes de l'Etat pour filles ; en 1883, le même ministre permettait l'ouverture des premières sections flamandes dans les athénées.

Mutatis mutandis, c'est notre Jules Ferry national, même si pour diverses raisons, l'instruction obligatoire n'est entrée en vigueur en Belgique qu'en 1919 et que le retour des catholiques au pouvoir a restreint la portée laïque de la législation du ministre libéral. Van Humbeeck n'occupe guère de place dans la mémoire collective belge[1], et dans l'espace public, seul un discret mais élégant

monument, au croisement de la rue A. Dansaert et du Rempart des Moines à Bruxelles, rappelle l'œuvre du ministre.

Le propos n'est pas de se lamenter sur les injustices de l'histoire, mais de s'interroger sur les raisons et les conséquences de l'amnésie qui touche l'ensemble du monde éducatif à l'égard de son passé, l'état de la sépulture étant révélateur du sort que l'école réserve à sa propre histoire. Les rares fois où cette histoire est évoquée, c'est à titre anecdotique et nostalgique ou en tant que repoussoir, pour en donner une image caricaturale dont la fonction est la mise en évidence du caractère obligatoirement innovant de ce qui est proposé. Le décret sur la réforme initiale des enseignants évoque à plusieurs reprises l'identité professionnelle des enseignants, mais quelle identité construire sans mémoire ? Comment (re)valoriser un métier quand son passé est systématiquement ignoré, voire méprisé ? Cette amnésie s'inscrit dans un effondrement plus général de la culture historique qui touche les élèves, les chercheurs, les « décideurs », mais surtout les enseignants, les privant d'une culture disciplinaire, principal garde-fou contre tous les autoritarismes qu'ils soient institutionnels ou théoriques. L'injonction permanente à l'innovation contribue à isoler les enseignants en les rendant plus vulnérables aux discours technocratiques et aux fantasmes « applicationnistes » des experts.

Il existe pourtant des travaux universitaires sur l'histoire de l'éducation et de l'enseignement, mais ils ne circulent guère au-delà de quelques spécialistes.

Les praticiens sont peu intéressés par ces travaux pour des raisons similaires à celles qui les éloignent des discours universitaires, à savoir leur spécialisation, la difficulté d'accès et le peu de bénéfices immédiats à en tirer. De fait, ce n'est pas parce qu'on lit le traité sur l'éducation d'Erasmus que l'on enseigne mieux dans sa classe le lendemain. En revanche, une telle lecture permet de s'interroger sur ce que « mieux enseigner » veut dire et d'adopter un point de vue plus relativisant, ironique et moins naïf sur les discours tenus sur l'école, y compris par les experts.

Les pédagogues et didacticiens sont généralement peu enclins à lire les travaux historiques. Nombre de leurs recherches répondent à des appels d'offres du monde politique et se doivent de présenter des résultats objectivables, de préférence quantifiables, et valorisables. Et comme il faut aller vite, toujours plus vite, l'horizon de rétrospection de la plupart des travaux se réduit chaque année un peu plus, au nom d'une urgence dont on ne voit pas très bien pourquoi elle serait aujourd'hui plus pressante qu'elle le fut hier ou qu'elle le sera demain[2]. Quant aux notions de progrès ou d'innovation, il serait ridicule de s'en passer, mais ces notions sont elles-mêmes à historiciser ; l'innovation n'a pas toujours été synonyme de progrès. Et s'il faut innover comment le faire dans l'ignorance de ce qui a précédé ? Comme le rappelle l'épistémologue S. Auroux (*L'historicité des sciences*, Paris, 2007), une discipline sans histoire et sans reproduction ne peut pas être une science.

Enfin, est-il besoin d'ajouter que les recherches historiques n'intéressent guère le monde politique car les bénéfices des travaux historiques sont diffus, souvent individuels, peu objectivables et peu compatibles avec le temps court de la politique.

Marc Depaepe, professeur émérite à la KU Leuven, a bien résumé la distance qui sépare les attendus de la formation professionnalisante et la plus-value d'une

histoire nouvelle de l'éducation qui « dépasse les exigences strictes de performativité et se laisse [...] difficilement enfermer dans des objectifs d'apprentissage ou de développement à pré-déterminer et à "pré-opérationnaliser", objectifs qui caractérisent les profils professionnels contemporains des enseignants [...] »[3].

Nier l'histoire ce n'est en aucun cas un moyen d'y échapper : au contraire, la méconnaissance des racines intellectuelles, sociales et historiques de nos connaissances engendre une forme d'incompétence professionnelle, y compris chez les enseignants[4].

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, le ministre Van Humbeeck et ses contemporains avaient certainement aussi des « urgences ». Cela ne les a pas empêchés de fonder le premier musée scolaire national (arrêté royal du 10/9/1882) à Bruxelles – dans une perspective bien différente de ce qu'une telle institution aujourd'hui pourrait avoir. Ce musée a définitivement fermé ses portes en 1938, les collections ont été épargnées et depuis lors rien n'a vu le jour, si l'on excepte des initiatives de la Communauté flamande et quelques musées locaux, certes méritoires, mais qui relèvent plus de la dimension anecdotique évoquée au début de l'article. Il n'en va pas de même dans les pays voisins et les enseignants et élèves pourront visiter en France, le Musée national de l'éducation (<https://www.munae.fr> (<https://www.munae.fr>)), aux Pays-Bas, le Musée national de l'histoire de l'enseignement (<https://www.onderwijsmuseum.nl> (<https://www.onderwijsmuseum.nl>)), en Italie, le Musée de l'éducation (<https://educazione.musei.unipd.it> (<https://educazione.musei.unipd.it>)), etc.

Molenbeek, candidate malheureuse au titre de capitale culturelle européenne, pourrait rendre un peu de dignité à la sépulture de celui qui a été le premier ministre de l'instruction publique en Belgique, en la restaurant et en ajoutant une plaquette explicative. Et comme la flânerie dans les cimetières invite à la rêverie pourquoi s'interdire le rêve d'un musée de l'éducation « fédéral » – l'histoire de l'école revêtant une dimension nationale quelles que soient les évolutions institutionnelles du dernier tiers du XX^e siècle ? Un des points forts de la candidature de Molenbeek n'était-il pas de se faire conjointement avec deux autres villes belges, l'une flamande (Malines), l'autre wallonne (Charleroi) ?

NB La Bibliothèque de l'Umons a créé il y a quelques années un fonds de l'enseignement. Tout don (vieux manuels, cahiers, bulletins, programmes de fin d'année, photos, etc.) est le bienvenu. Contact : umonscollections@umons.ac.be (<mailto:umonscollections@umons.ac.be>).

[1] Voir O. Luminet (dir.), *Belgique – België. Un Etat, deux mémoires collectives*, Liège, Mardaga, 2012.

[2] Y a-t-il eu, y aura-t-il jamais une époque sans enfants à éduquer ?

[3] « La mastérisation de la formation des instituteurs : l'occasion de repenser la dimension historique ? », *Le Langage et l'homme* 48-1, 2013, p. 125-135.

[4] Voir M. Berré, « Recherches en histoire de l'enseignement des langues.

Quelle place, quelles méthodes ? », *DHFLES* 50, 2013, p. 145-154 (

<https://journals.openedition.org/dhfles/3697>
(<https://journals.openedition.org/dhfles/3697>)

).